



L'I.A.V

Le S.M.A.T.A.H.

Le vendredi 23 février dernier, le **Comité des Canaux Bretons** a tenu **son conseil d'administration** de ce début d'année à Mûr-de-Bretagne.

L'occasion de **valider les derniers projets** tels que la participation du comité au 14^{ème} marché du tourisme en Côtes d'Armor, la **nouvelle exposition**, la poursuite du **projet Itinéraires Croisés** (en partenariat avec *L'art dans les chapelles*)...

Il a également été décidé la date de notre prochaine **Assemblée Générale : le vendredi 6 avril.**

Voici le discours d'accueil de notre président.

GUERLEDAN **épicentre de la réhabilitation** **du canal de Nantes à Brest.**

Quel symbole, mais aussi quelle chance de se retrouver ici à Guerlédan au cœur du canal de Nantes à Brest. Si dans un passé qui appartient aujourd'hui à l'histoire, le barrage de Guerlédan avait défrayé la chronique vis-à-vis de la navigation sur le canal de Nantes à Brest, au risque de vous surprendre, je vous dirai que je suis bien heureux qu'il existe. Finalement ceux qui l'ont conçu ont été des anticipateurs sur la mouvance d'aujourd'hui, celle de la recherche de sources d'énergies nouvelles et alternatives. Avec l'énergie éolienne et cette énergie hydraulique et la réserve en eau constituée plus que vitale dans notre centre Bretagne, EDF nous démontre son implication anticipatrice dans le développement durable.

Aujourd'hui plus que jamais, le canal de Nantes à Brest a toutes ses chances de réhabilitation avec cette idée maîtresse de multiusage et multifonction. Le canal est désormais navigable dans le Finistère grâce à la volonté politique de ce département et aux travaux du SMATAH. Un grand port de plaisance est en projet à Port-launay, dernier bief avant l'Aulne maritime qui est aussi une porte d'entrée vers Guerlédan.

Il faut rétablir la navigation de Carhaix à Guerlédan. La chance qu'on a c'est que les ouvrages d'art ont été correctement entretenus par le département des Côtes d'Armor. La volonté politique c'est d'inscrire dans sa culture d'abord et dans le moyen terme la navigabilité du canal dans ce département pour faire de Port-Launay à Guerlédan et de l'abbaye de Landevennec à celle de Bon-repos, un corridor hydraulique et un immense bief touristique. Toute réticence à un tel projet au prétexte de la difficulté des travaux, du nombre d'écluses, de deux malheureux ponts à refaire et des coûts financiers, procède d'une gestion frileuse du patrimoine, car il suffit d'aller à Roubaix, dans la vallée du Lot, dans le Nivernais, en Bourgogne pour voir la mobilisation des acteurs et des politiques et les réalisations faites

sur des canaux qu'on croyait irrécupérables. Anticiper, innover, jeter un regard prospectif pour permettre un avenir à ce canal c'est la dynamique du développement durable ! Et puis qu'on voit les millions d'euros qu'on dépense pour privilégier la réalisation de nouveaux ports de plaisance sur la côte...cela se passe de commentaires. Il faut une certaine équité dans l'aménagement du territoire !

Nous faisons la proposition concrète au département. Comme il le fait dans la gestion du canal d'Ille et Rance à travers l'ICIRMON, il faut se rapprocher du SMATAH, profiter de son expérience sur la partie finistérienne et mettre une institution dédiée à ce challenge s'il considère le tourisme en Bretagne intérieure comme une dynamique économique !

De même de Pontivy à Guerlédan, il faudra réhabiliter le canal. Le Morbihan que je félicite vient de reconstruire à l'identique l'écluse de Bolloré entièrement effondrée depuis des décennies. Le comité des canaux tient à affirmer que la préconisation, même à titre expérimental, de débarrage du canal entre Guerlédan et Pontivy est une aberration technique qui condamnerait définitivement le canal et un anachronisme au regard de ce qui se fait en France, en Europe et dans le monde quant à la reconquête du patrimoine fluvial. Le comité propose l'installation sur les barrages en question d'échelles à poissons, pour la préservation et le développement de l'activité halieutique. Le multiusage et la multifonction du patrimoine fluvial restent les clefs de la diversification et de la sauvegarde globale de ce patrimoine.

Dans son souci de répondre au mieux aux attentes des touristes, notre association s'investit toujours pour la promotion du tourisme fluvial au travers de projets tels que la plaquette du Comité, les Bornes du canal, le site Internet, la Voix du canal, la Semaine du Golfe, la Journée du Patrimoine de Pays... De plus, le Comité travaille en étroite collaboration avec les structures intéressées aux canaux bretons qu'elles soient régionales ou locales (l'association Escales d'une Rive à l'Autre, Pays Touristiques, *L'art dans les chapelles*, Canal de l'Unité...)



LE SMATAH DISTINGUÉ PAR LA RÉGION

Dans le cadre de son premier Challenge " Accessibilité et Tourisme en Bretagne ", le Conseil Régional vient de récompenser le SMATAH (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères) pour ses différentes réalisations menées en faveur des personnes à mobilité réduite.

Ce challenge est destiné à récompenser l'innovation et à valoriser les initiatives d'accueil prises par des acteurs du tourisme breton publics et privés en faveur de l'intégration des personnes à besoin spécifiques sur les lieux de vacances et sites de loisirs. Le SMATAH s'est vu distingué dans la catégorie " chaîne d'accessibilité sur un territoire " pour les travaux menés depuis maintenant trois ans sur et autour du canal de Nantes à Brest en Finistère.

En effet, le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Aulne et de l'Hyères (SMATAH), convaincu que l'accessibilité de tous aux infrastructures publiques est un droit qui constitue également un vecteur de développement, un axe fort de promotion et une réelle chance pour les collectivités comme la notre, s'est résolument engagé dans politique globale d'accessibilité du canal de Nantes à Brest en Finistère.

Cette volonté a trouvé à s'illustrer à travers la réalisation de produits spécifiques adaptés à tous les publics comme

- les centres d'interprétation (5 maisons éclésières restaurées au long des 80 kilomètres de linéaire finistérien dans le cadre de chantier d'insertion) animés par des personnes en insertion autour des thèmes de la flore, de la vie éclésièrre, de la vie piscicole, de la flore et de l'histoire de la canalisation,
- les postes de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite (une quarantaine sur le linéaire),
- les aires de repos accessibles à tous les publics,
- les abris du canal (tables de pique-nique surmontées de couverture et permettant l'accès aux personnes en fauteuil).

Cependant, il a semblé nécessaire aux élus du SMATAH de s'engager plus avant dans la démarche et d'organiser une mission d'étude afin de réaliser un plan d'accessibilité globale du canal de Nantes à Brest en Finistère.

Le but poursuivi consiste en ce que l'accessibilité des infrastructures ouvertes à tous les publics puisse déboucher sur :

- l'aménagement d'infrastructures nouvelles,
- l'adaptation des anciens équipements impliquant leur rajeunissement et leur actualisation,
- de nouveaux modes d'appréhension de la politique d'équipement et un travail de sensibilisation à la problématique du développement durable à travers sa dimension sociale que représente l'égalité d'accès.

C'est pourquoi a été accueillie au sein du SMATAH Mlle Sonia Ourcival qui a mené à bien, après avoir procédé à un recensement exhaustif des activités accessibles du linéaire, la mission de réflexion autour du schéma d'accessibilité, sa finalisation, afin de proposer l'élaboration d'un véritable catalogue de mesures propres à inscrire le canal de Nantes à Brest en Finistère dans cette démarche.

La présentation de son travail a été effectuée le 22 novembre 2006 à Gouézec.

Il se composait,

- d'un état des lieux de l'accessibilité,
- d'une programmation des aménagements à apporter,
- de la réalisation d'une plaquette d'information sur les activités accessibles sur et autour du canal en Finistère.

C'est également dans ce contexte que le SMATAH a, le 13 décembre dernier procédé à la concrétisation de ces recommandations en inaugurant la toute première promenade de pêche de 1ère catégorie accessible à tous en milieu naturel, sur le site de Toul ar Pesked.

En outre, cette démarche globale d'accessibilité pourrait également permettre la labellisation de la section finistérienne du canal de Nantes à Brest en Finistère au titre du tourisme accessible aux personnes handicapées.



M. Richard Ferrand, Président du SMATAH, a reçu des mains de Mme Georgette Bréard, vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne et en présence de Mesdames Monique Danion, Présidente de la fédération des Pays touristiques, Mona Bras et Véronique Rahe-Hériaud, conseillères régionales un chèque de 2000 euros récompensant les efforts déployés par le gestionnaire du canal.

SMATAH

02 98 73 40 31

smatah@wanadoo.fr

SMATAH : LES VEILLEURS JUNIORS

Après avoir initié, il y a près de 3 ans maintenant, les **veilleurs du canal**, véritables **ambassadeurs et acteurs pour une gestion concertée et durable du canal** de Nantes à Brest en Finistère, le SMATAH a lancé, durant les vacances de février 2007, les " **Veilleurs Juniors** ".

Destinée aux enfants de plus de 8 ans, cette animation se déroule dans les différents centres d'interprétation.

Plusieurs sites au choix...

Pas moins de 4 terrains de jeux sont répartis de Châteaulin à Carhaix en suivant les méandres du canal.

- Pour les enfants du secteur de Châteaulin : rendez-vous dans la maison éclésièrre de l'Aulne - Penn ar Pont - Châteaulin.

- Pour les enfants du secteur de Pleyben : rendez-vous dans la maison éclésièrre de Rosvéguen - Pont Ty Men - Lennon.

- Pour les enfants du secteur de Landeleau : rendez-vous dans la maison éclésièrre de Pont Triffen - Pont Triffen - Cléden-Poher.

- Pour les enfants du secteur de Carhaix : rendez-vous dans la maison éclésièrre de Kergoat - Port de Carhaix - Saint-Hernin.

Oui à l'école buissonnière...

Pour tous les enfants qui ont le goût de vivre l'aventure dans un endroit unique où nature, confort et activités de toutes sortes, se conjuguent parfaitement, alors ce club est la destination qu'il leur faut !

Dans ce **club nature**, les **enfants** pourront tout en s'amusant **apprendre** à reconnaître les fleurs des berges, les arbres qui bordent le canal, les insectes (par exemple, les libellules), les oiseaux... Ils joueront les explorateurs, et **deviendront les éclésièrres des temps modernes...**

Renseignements:

SMATAH

06 88 46 32 99

smatah@wanadoo.fr



Le tourisme en Pays de Pontivy : Un axe de développement?

Le Pays de Pontivy

Défini par la loi Voynet de 1999, le Pays est une structure de coopération entre collectivités territoriales (communes, communautés de communes...) qui souhaitent travailler ensemble à leur développement.

Concrètement, le Pays assure des missions de coordination, d'animation, de promotion et de mobilisation des différents acteurs (publics et privés) du territoire.

Le Pays de Pontivy, créé en 2003, compte 45 communes.

Le Conseil de Développement

L'originalité des Pays repose sur la mise en place des Conseils de développement qui regroupent les acteurs de terrain (associations, entreprises, particuliers, bénévoles, institutions, etc).

Un conseil de développement est un lieu de travail, de réflexions, d'échanges et de propositions sur le développement du Pays.

Le Conseil de développement du Pays de Pontivy compte 4 commissions de travail : Cadre de vie, Culture-Tourisme-Sport, Economie et Service aux personnes.

C'est en tant que force de propositions que la **commission Tourisme organise** tout au long de l'année 2007 **des temps d'échanges et de réflexions sur le développement touristique local**.

Plusieurs thématiques seront abordées lors de ces réunions telles que :

- Eau et tourisme : l'eau, produit d'appel touristique ?
- Événementiels et tourisme : comment faire des manifestations locales un atout touristique ?
- Patrimoines locaux et tourisme : vers une valorisation touristique des patrimoines locaux ?

...

Toutes ces séances sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution.

Informations
Conseil de développement
02 97 27 86 66
catherine.laudrin@pays-pontivy.fr

Rohan, une escale de prestige

A une vingtaine de kilomètres de Pontivy, joie bourgade nichée contre une falaise, Rohan présente un charme certain. Cette cité porte le nom de l'une des plus puissantes et prestigieuses familles de Bretagne.

Cette petite localité conserve de son passé la forteresse dont on peut encore apercevoir quelques vestiges du donjon et la Chapelle de Bonne Rencontre qui surplombe le canal.

Ici, la réalisation du canal a permis de conforter l'activité commerciale traditionnelle et a fait de Rohan un port très actif dans le transport de divers matériaux et denrées. Le long des quatre kilomètres de rives on peut encore trouver les témoins de cette activité : le quai Notre-Dame, le grenier à blé du Pont d'Oust...

Aujourd'hui, la navigation de plaisance a remplacé la batellerie traditionnelle

Mairie
02 97 51 50 33
mairie.rohan@wanadoo.fr
Infos Touristiques
Office de Tourisme de Pontivy Communauté
02 97 25 04 10



LA NIN'ARION

Depuis peu un évènement sur le Blavet : la toute nouvelle remise en fonctionnement du slipway du Rudet.

Alors qu'autrefois plusieurs équipements le permettaient sur le Blavet, (l'usine des forges d'Hennebont générant à cette époque une importante activité marinière), il est aujourd'hui le seul à pouvoir encore accueillir les péniches dans cette vallée.

Il était devenu bien problématique pour les péniches du secteur de pouvoir faire leurs contrôles et entretiens de coque depuis la décision de réduire le gabarit des écluses sur le canal de Nantes à Brest (entre Pontivy et Redon, 4.30m au lieu de 4.60m!). Coincées sur le Blavet, ces bateaux ne pouvant plus rejoindre les équipements appropriés existant se voyaient confrontés à des choix peu accessibles financièrement.

A l'abandon depuis de nombreuses années, le slipway permettait à l'usine du Rudet juste à côté de sortir et entretenir ses bateaux. C'est donc un patrimoine qui renaît grâce à la ténacité et l'énergie de Jean Yves SIMON, gérant d'Ar Ganol et pilote de la Nin'Arion, (péniche de 1903)!

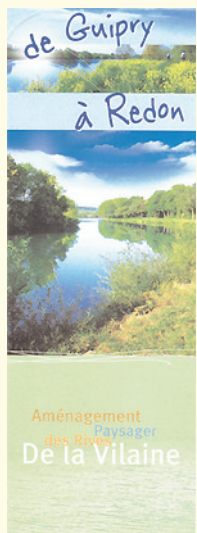


La Nin'Arion sur le slipway sera redescendue début avril.

La Nin'Arion
Ar Ganol
INZINZAC LOCHRIST
02 97 36 93 18
www.ninarion.fr

INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE

En 1992, la région Bretagne confiait à l'IAV l'exploitation et la mise en valeur du domaine public fluvial de la Vilaine entre son embouchure et l'écluse de Malon - Guipry.



En 1997, afin de guider la gestion du patrimoine végétal bordant le fleuve, l'IAV adoptait, à partir d'un diagnostic paysager, un plan de gestion et d'aménagements paysagers pour servir de cadre global à ses interventions.

Après 10 années de travail ininterrompu, l'IAV entend poursuivre cette politique et pour la 2ème fois, édite un dépliant qui se veut avant tout pédagogique pour expliquer aux riverains et usagers de la rivière la démarche entreprise et les objectifs poursuivis.

Depuis la fin janvier, l'IAV, qui a son siège à La Roche Bernard, vient d'ouvrir une antenne à Redon dans la maison éclusière du quai de la Grandière. Dans cette nouvelle agence se sont installés plusieurs services :

- le service de gestion des grands ouvrages comme le barrage d'Arzal ou le pont de Cran
- le service de l'entretien et de l'aménagement du fleuve, ainsi que les marins travaillant au dévasage.

De plus, le public pourra venir y chercher des renseignements sur la navigation ou les horaires d'écluses.



Maison éclusière de la Grandière avant restauration

IAV

Bvd de Bretagne - LA ROCHE BERNARD
02 99 90 88 44
iav@lavilaine.com

A Noter - Agenda

9 mars 2007 - Silfiac (56)

Assemblée Générale de l'UAT

10 mars 2007 - Pontivy

Atelier Nomade *L'art dans les chapelles*

Plus d'infos au 02 97 27 97 31

13 mars - Allaire

Assemblée Générale de la Maison du Tourisme du Pays de Redon

17 mars 2007 - Ste Marie de Redon (35)

Assemblée Générale de l'AMBO

Espace Marotte - Redon : **Exposition sur la Brière.**
Dioramas et maquettes réalisés par Y. DERRIENNIC

29 mars 2007 - St Quay Portrieux

14^{ème} marché du Tourisme

du 29 mars au 1^{er} avril 2007 - Paris

Salon de la Randonnée

6 avril 2007 - Pontivy (56)

Assemblée Générale du Comité des Canaux Bretons

MAISON DU TOURISME DU PAYS DE REDON

Les 4 affiches **Patrimoine du Pays de Redon** constituent un outil de valorisation de l'image et de l'identité de notre territoire, dans la continuité de notre campagne de communication touristique démarrée en 2004.

Ces affiches, imprimées chacune en 200 exemplaires, ont été financées à 40% par les crédits européens Leader+ du Pays de Redon et de Vilaine, mais aussi par le Conseil Régional de Bretagne et les Conseils Généraux d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique.

Elles seront exposées dans les mairies, chez les professionnels du tourisme et dans les lieux d'accueil du public sur le Pays de Redon.



Contact:
Maison du Tourisme du pays de Redon
Place de la République
02 99 72 72 11
02 99 71 06 04 (infos touristiques)
www.tourisme-pays-redon.com



PRESTATION ORIGINALE SUR LE CANAL FINISTÉRIEN...

Réveillez-vous sur l'eau avec Canal Loisirs !

Canal Loisirs lance "les Matinales", une balade en canoë de bonne heure ponctuée d'un p'tit déj, sur le canal de Nantes à Brest. Rendez vous à la maison éclusière de Kergoat à Port de Carhaix et parez vous à embarquer pour 1h30 de navigation au cœur d'une nature qui s'éveille.

"Les Matinales" sont destinées à tout le monde et n'exigent pas d'expérience en matière de canoë, donc n'hésitez pas à vous renseigner sur le calendrier des sorties disponible sur le site www.Canal-Loisirs.com ou au 02 98 99 58 61.



ADHÉREZ AU COMITÉ DES CANAUX BRETONS ET VOIES NAVIGABLES DE L'OUEST

Objectifs

- Sauvegarde du patrimoine historique que sont les Canaux Bretons
- Sauvegarde du couloir biologique et paysager matérialisé par la voie d'eau
- Mise en valeur de la Bretagne Intérieure
- Participation à la politique de la qualité de l'eau
- Coopération au travail associatif autour de la voie d'eau
- Promotion de la navigation fluviale et ouverture au nautisme maritime

Vous pouvez aider le Comité

- En participant à son effort de réflexion par vos suggestions ou par le partage de vos expériences
- En déclenchant une prise de conscience auprès des élus et de la population
- En devenant son relais dans votre environnement
- En faisant connaître les canaux bretons en France ou à l'étranger

Votre soutien peut commencer par votre adhésion au Comité

En tant que membre, vous participez aux différentes réunions et rencontres, vous recevez par mail la newsletter mensuelle, vous êtes associé aux décisions prises...

Merci de nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous à :

Comité des Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest

6 rue Lourmel

56300 PONTIVY

Tél. /Fax : 02 97 25 38 24

Mail : canaux.bretons@wanadoo.fr

Site Internet : www.canaux-bretons.net

Kader BENFERHAT
Président

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

CP - VILLE :

TEL : DATE DE NAISSANCE :

PROFESSION :

MAIL :@.....

Adhère au Comité des Canaux Bretons.

Ci-joint, un chèque de euros à l'ordre du Comité (minimum 10 euros).

Voix du Canal - Newsletter mensuelle proposée par le Comité des
Canaux Bretons et Voies Navigables de l'Ouest
6, rue Lourmel - 56300 Pontivy
Tél. /Fax : 02 97 25 38 24 -
www.canaux-bretons.net - canaux.bretons@wanadoo.fr

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans cette lettre (idées d'articles, date d'événements dans l'agenda...) ou nous transmettre toute suggestion, n'hésitez pas à contacter le Comité des Canaux Bretons.

